



Réf.: UNRCO/MRT/005/26

Nouakchott, le 23 janvier 2026

Objet : Demande de signature du Gouvernement sur le projet conjoint « Promouvoir une plus grande inclusion des femmes et des jeunes filles à tous les niveaux de prise de décision dans les institutions, les mécanismes de prévention et la gestion des conflits ».

Monsieur le Ministre,

Le Bureau de la Coordonnatrice Résidente du Système des Nations Unies (BCR/SNU) en Mauritanie présente ses compliments au Ministère des Affaires Economiques et de Développement de la République Islamique de Mauritanie et a l'honneur de lui faire parvenir, pour signature, le document relatif à la demande d'extension sans coût du projet financé par le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix (PBF), intitulé « Promouvoir une plus grande inclusion des femmes et des jeunes filles à tous les niveaux de prises de décision dans les institutions, les mécanismes de prévention et gestion des conflits ».

Ce projet mis en œuvre conjointement par les agences des Nations Unie (ONUDC, UNFPA et ONUFEMME), pour un montant de 3.000.000 USD et sur une période de 24 mois, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du projet en s'appuyant sur la Résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations Unies relative aux femmes, à la paix et à la sécurité, laquelle souligne l'importance de la participation des femmes à tous les niveaux de décision en matière de paix et de sécurité.

À cet égard, le projet vise à contribuer à la réduction des inégalités entre les sexes, à la promotion d'une société inclusive et équitable, tout en renforçant la gouvernance démocratique et la consolidation de la paix en Mauritanie.

La présente demande d'extension sans coût vise à pallier les retards enregistrés dans la mise en œuvre de certaines activités, dus à des contraintes contextuelles et à des facteurs indépendants de la volonté des agences de mise en œuvre. Cette extension permettra ainsi d'assurer l'atteinte des résultats du projet et d'en maximiser les impacts durables des populations ciblées.

La date de fin initialement prévue au 19 décembre 2025 serait ainsi prolongée de 6 mois, soit jusqu'au 19 juin 2026, dans le cadre de cette extension sans coût.

Le Bureau de la Coordonnatrice Résidente du Système des Nations Unies saisit cette occasion pour renouveler au Ministère des Affaires Economiques et de Développement les assurances de sa très haute considération.

0138
26/01/26

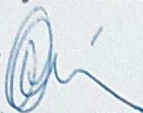
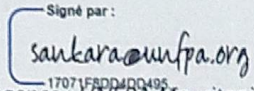
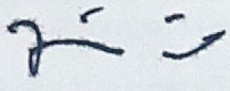



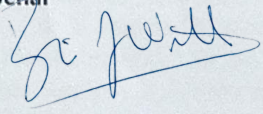
Lila Pieters Yahia
Coordonnatrice Résidente
SNU en Mauritanie

Signed by:

0C4794DF10854E4

S.E.M. Abdallah O. Souleymane O. Cheikh-Sidia
Ministre des Affaires Economique et du Développement
République Islamique de Mauritanie
Nouakchott



<p>AGENCE RECIPIENDAIRE⁹</p> <p>Nom : Dr. Sylvie Bertrand OIC: Qi Zhang</p> <p>Signature : </p> <p>Nom de l'agence : UNODC ROSEN</p> <p>Date et visa : 24 Dec 2025</p> <p>AGENCE RECIPIENDAIRE¹⁰</p> <p>Nom : Dr. Olga Sankara</p> <p>Signature :  Signé par : sankara@unfpa.org 17071F8DD1DD495</p> <p>Nom de l'agence : UNFPA Mauritanie</p> <p>Date et visa : 26-déc.-2025</p> <p>AGENCE RECIPIENDAIRE¹¹</p> <p>Nom: Dr. Maxime Houinato</p> <p>Signature : </p> <p>Nom de l'agence : ONUFemmes Sénégal</p> <p>Date et visa : 29/12/2025</p>	<p>Représentant du gouvernement national</p> <p>Nom : S.E.M. Abdallah O. Souleymane O. Cheikh-Sidia</p> <p>Signature : </p> <p> Titre : Ministre des Affaires Economiques et du Développement</p> <p>Date et visa :</p>
<p>Coordonnateur résident</p> <p>Nom : Lila Pieters Yahia</p> <p>Signature :  Signed by: 0C4794DF1D654E4...</p> <p>Titre : Coordonnatrice Résidente du Système des Nations Unies</p> <p>Date et visa : 12-Jan-2026</p>	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p>for</p> <p>Nom : Elizabeth Spehar</p> <p>Signature : </p> <p>Titre : Sous-Secrétaire générale chargée du Bureau d'appui à la consolidation de la paix</p> <p>18 Feb 2026</p> <p>Date et visa :</p>

⁹ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

¹⁰ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

¹¹ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

MODELE DE DOCUMENT DE
PROJET



United Nations
Peacebuilding

**DOCUMENT DE PROJET DU
PBF**

Pays : Mauritanie	
TITRE DU PROJET : Promouvoir une plus grande inclusion des femmes et jeunes filles à tous les niveaux de prise de décision dans les institutions, les mécanismes de prévention et de gestion des conflits	
NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) : 00140529	
Modalité de financement du PBF : <input type="checkbox"/> IRF <input checked="" type="checkbox"/> PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) : <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : Office des Nations Unies pour la Lutte contre la Drogue et le Crime (ONUDC) ; Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) ; L'Entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU FEMMES)	
Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale ONG) : Ministère de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille (point focal lead du projet) ; Ministère de la Justice (Magistrats et Mouslih), ministère de l'Intérieur (Police Nationale, Gendarmerie Nationale), Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI), l'Observatoire National des Droits des Femmes et des Filles, Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel, Ministère de la Jeunesse et administrations locales. Organisations de femmes : Réseau des femmes parlementaires, la Plateforme Nationale des femmes du G5 Sahel, l'Association des femmes juristes, le Réseau des femmes élues locales ; le Réseau des femmes journalistes, le Groupe Initiative Participation Politique des Femmes (GI3PF), l'Association Mauritanienne pour la Promotion de la Planification Familiale (AMPF)	
Durée du projet en mois¹² : 24 mois + 6 mois avec nouvelle fin de projet le 19 juin 2026 Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : Nouakchott, Dakhlet Nouadhibou, Brakna.	

¹ La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

² Le commencement officiel du projet est la date du premier transfert du budget du projet de la part de MPTFO aux () entité(s)réciipiendaire(s), comme indiqué sur la page du MPTFO Gateway.

Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous : Non

Initiative de promotion de l'égalité des sexes³

Initiative de promotion des jeunes⁴

Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)

Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) : 3 000 000 USD

ONUDC: \$ 1.288.000

UNFPA: \$ 1.032.550

ONU FEMMES: \$ 679 450

Total: \$ 3 000 000

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :

PBF 1 ^{ère} tranche (70%) :	PBF 2 ^{ème} tranche* (30%) :
ONUDC : \$ 901 600	ONUDC : \$ 386 400
UNFPA : \$ 722 785	UNFPA : \$ 309 765
ONU FEMMES : \$ 475 615	ONU FEMMES : \$ 203 835
TOTAL : \$ 2 100 000	TOTAL : \$ 900 000

Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extrants) :

Le niveau de représentativité des femmes Mauritaniennes dans les instances de prise des décisions est faible et en deçà des standards internationaux (30%). Elles ne représentent que 23% des femmes parlementaires et 06% du système judiciaire. Ces taux de participation des femmes sont en contradiction avec l'ensemble des résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité. Ces résolutions posent le principe d'une juste et équitable représentativité des femmes à toutes les instances décisionnelles et invitent les Etats membres à prendre des mesures concrètes pour sa matérialisation. Basé sur une analyse de conflit/risques sensibles au Genre, le projet vise à remédier à la faible participation des femmes dans les processus décisionnels, particulièrement dans la sphère politique et judiciaire. Il s'attache à influencer les agents, les déterminants et facteurs inhibiteurs identifiés de manière proactive afin de renverser cette tendance. Plus spécifiquement, le projet se fixe trois axes d'action essentiels : (i) tout d'abord, l'amélioration du cadre légal et institutionnel en le rendant plus sensible au genre en vue de briser les barrières à la participation des femmes et jeunes filles dans la sphère politique et judiciaire ; (ii) ensuite, le renforcement des compétences des femmes et jeunes filles pour qu'elles puissent activement participer à la prise de décision, y compris pour prévenir et gérer tous types de conflits dont ceux liés à la période électorale ; (iii) enfin, la réduction des préjugés de genre et des discriminations qui limitent l'expression du plein potentiel des femmes et jeunes filles et leur participation active. Grâce à ce projet, les femmes et les jeunes filles seront habilitées à jouer un rôle significatif dans les prises de décision, y compris pendant les processus électoraux et au-delà, contribuant ainsi à atténuer les tensions et les conflits potentiels. L'innovation majeure du projet se situe au niveau de la mise en place d'un réseau de femmes médiatrices, qui n'existent pas en Mauritanie, et qui contribuera à la prévention et gestion d'une variété de conflits notamment ceux susceptibles d'apparaître en période électorale.

La stratégie du projet est étroitement alignée sur la Résolution 1325 (2000) des Nations Unies sur les Femmes, la Paix et la Sécurité, soulignant l'impératif de la participation des femmes à tous les niveaux de décision en matière de paix et de sécurité. A cet effet, le projet aboutira à une réduction des inégalités entre les sexes, à

³ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

⁴ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

promouvoir une société plus inclusive et équitable, tout en renforçant la gouvernance démocratique et la consolidation de la paix en Mauritanie.

Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :

Le 20 juin 2023, s'est tenu un atelier de concertation à Nouakchott, réunissant les principaux acteurs étatiques et membres de la société civile impliqués dans la promotion de la participation des femmes à la prise de décision. Cette consultation, présidée par le MASEF, organisme assurant le cadre institutionnel du projet, a vu la participation de la Directrice de la famille, de la promotion féminine et du genre, ainsi que du Directeur chargé des études, de la coopération et du suivi du MASEF. Divers représentants d'organisations telles que l'ONDDF, la Plateforme des femmes du G5 Sahel, la CENI, l'Association des femmes juristes, l'Association GI3PF (groupe initiative participation politique des femmes), ainsi que les associations de jeunes filles, et les représentants des ministères de la Justice et de l'Éducation nationale étaient également présents. Le secrétariat du PBF a également participé à cet atelier. Au cours de cet événement, l'ONUDC et l'UNFPA ont présenté la proposition de projet, suivi de discussions approfondies sur l'analyse des conflits liés au projet et sa stratégie d'intervention. Ces échanges ont permis d'identifier les facteurs de vulnérabilité expliquant la faible représentation des femmes et des jeunes filles dans les processus décisionnels. De plus, les priorités nationales dans ce domaine ont été mises en avant, permettant ainsi de définir des activités en adéquation avec les stratégies nationales du gouvernement. L'atelier a constitué une étape cruciale pour l'élaboration d'un projet pertinent et efficace qui vise à renforcer la participation des femmes dans les instances de prise de décision en Mauritanie. Par ailleurs, les PTF, le CoPiL de PBF en Mauritanie et le Ministère des Affaires Economiques, ont aussi été consultés sur l'approche du projet, notamment lors de l'élaboration de la note conceptuelle. Les observations et suggestions de tous ces acteurs ont été reflétés dans la présente proposition de projet.

Les informations et recommandations issues de ces deux processus ont permis de compléter et de consolider l'analyse du contexte et des acteurs, et de préciser les interventions pertinentes pour le projet.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes⁵ : _3

Spécifiez le pourcentage : **100 % soit \$ 3 000 000** du budget total du projet alloué aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes

Expliquez brièvement par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes⁶ :

Le projet est entièrement consacré à la promotion de l'égalité des sexes et à l'autonomisation de la femme à travers trois interventions principales : - (i) La réforme légale et institutionnelle pour l'égalité des sexes, le projet s'attaque directement aux obstacles juridiques en appuyant la réforme des lois et des institutions. En rendant ces structures plus sensibles au genre, il crée un environnement propice à la participation des femmes, en particulier dans les domaines politiques et judiciaires. Cette intervention vise à éliminer les barrières légales qui entravent la pleine égalité des sexes; - (ii) Le renforcement des capacités des femmes et des jeunes filles, le projet investit dans le développement des compétences des femmes et des jeunes filles. En leur offrant des formations et un soutien pratique, il les prépare à jouer un rôle actif dans le processus de prise de décision. Cela inclut la création d'un réseau de femmes médiatrices capables d'intervenir efficacement dans la résolution des conflits, le renforcement des compétences des femmes engagées en politique, et l'encouragement des jeunes filles à envisager des carrières dans les domaines de la justice et de la sécurité. Cette intervention favorise l'autonomie des femmes et leur permet de contribuer de manière significative à la société. - (iii) La lutte contre les stéréotypes de genre et promotion de la masculinité positive : Le projet s'attaque aux préjugés et aux stéréotypes de genre qui limitent le potentiel des femmes. Il mobilise des hommes

⁵ Score 3 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

⁶ Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

champions du genre pour promouvoir une masculinité positive. Ces hommes, à travers leurs actions et leur leadership, contribueront à créer un environnement favorable à la participation des femmes à la prise de décision. Cette intervention vise à changer les attitudes et les normes sociales qui entravent l'égalité des sexes.

Degré de risque du projet⁷ : 0

Sélectionner le domaine prioritaire d'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir seulement un domaine⁸) : *Prévention et Gestion des Conflits*

Le cas échéant, le résultat du PNUAD (UNDAF) auquel le projet contribue :
 : Le projet contribue au « Cadre de coopération des nations unies pour le développement durable (2024 -2027) et notamment à l'Effet 3. « D'ici 2027, les jeunes filles et les femmes sont plus autonomes, résilientes et en mesure de participer activement aux dialogues et aux prises de décisions à tous les niveaux pour le développement de la Mauritanie » (y compris le produit 3.1 Les jeunes filles et les femmes jouissent d'un environnement favorable à leur participation au dialogue inclusif, intergénérationnel et à la prise de décision et le produit 3.2 Les jeunes filles et les femmes ont les capacités et les aptitudes à influencer les décisions et les normes sociales qui limitent leur autonomisation).

Le cas échéant, **Objectif de Développement Durable** auquel le projet contribue : ODD5, ODD16, ODD10, ODD4, ODD17

Type de demande :

Nouveau projet :
 Révision de projet :

Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :

Extension de la durée : 19 decembre + 6 mois, nouvelle date de fin : 19 juin 2026

Durée additionnelle du projet en mois : **6 mois additionnels**

Changement de résultat / sujet : N/A

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget : N/A

Budget PBF supplémentaire : N/A

Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :

USD N/A

Brève justification de la révision :

NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.

La demande de No-Cost Extension est motivée par les retards enregistrés dans la mise en œuvre de certaines activités, dus à d'importants défis contextuels rencontrés durant les élections législatives en Mauritanie, ainsi qu'à l'installation de la représentation d'ONU Femmes, et la lourdeur administrative au niveau de la partie nationale. Un facteur déterminant a également concerné la problématique de l'enregistrement à l'état civil, qui a retardé le démarrage du projet en raison de désaccords institutionnels sur les modalités d'enregistrement. Le MASEF (ministère de tutelle du projet) et le ministère de l'Intérieur ont été fortement mobilisés pour résoudre ces difficultés. Ces contraintes ont eu un impact notable sur le déroulement des activités et justifient la nécessité d'une prolongation de six mois afin de garantir la finalisation du

⁷ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats 1 = risque moyen pour la réalisation des résultats 2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁸ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique (2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits (3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux (4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

projet dans des conditions optimales.

L'extension proposée implique notamment à :

Activité 1.2.2 : Fourniture d'appui technique et financier à la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) pour l'élaboration de l'Audit Genre puis de la Stratégie Nationale Genre et Election et aux cellules sectorielles genre des ministères pour la mise en œuvre des plans d'action genre y compris du Plan National de mise en œuvre de la résolution 1325/1325 (2000).

Activité 1.2.3 : Fourniture d'un appui technique et financier au réseau des femmes parlementaires et autres organisations féminines pour la formulation d'un avant-projet de révision du code électoral et la formulation d'un avant-projet de quota pour l'accès des femmes dans le secteur de la justice et de la sécurité.

Activité 1.2.5 : Fourniture d'une assistance technique pour la conduite d'un Mapping Genre des principaux partis politiques représentés à l'Assemblée nationale et la formulation des propositions de révision des statuts et autres textes fondamentaux des partis politiques.

Activité 2.1.5 : Plaidoyer pour intégrer les femmes médiatrices dans les instances de règlements de conflit existant (Mouslihs).

Activité 2.2.1 : Actualisation du répertoire du compendium des compétences féminines.

Activité 2.2.2 : Développement d'un programme de formation des femmes politiques pour mener des campagnes électorales compétitives et innovantes.

Activité 2.3.3 : Mise en place d'un programme de coaching et de mentorat des femmes aux métiers du secteur de la justice et de la sécurité à travers une plateforme d'échange intergénérationnelle avec les femmes leaders expérimentées.

Activité 3.2.1 : Organisation des sessions de renforcement des capacités des principaux acteurs du processus électoral sur le Module BRIDGE15 Genre et élection (CENI, Partis politiques, Force de Sécurité Intérieur, société civile etc.).

Activité 3.2.4 : Campagne de monitoring pour lutter contre la désinformation, les discours de haine dans les réseaux sociaux.

Enquête de perception/ Endline

Défis et obstacles

1. Impact des élections présidentielles en Mauritanie

Les élections présidentielles de juin 2024 en Mauritanie ont constitué un obstacle majeur à la mise en œuvre du projet, en raison des fortes perturbations politiques et sociales qu'elles ont engendrées, notamment dans les zones d'intervention. Dès l'annonce des résultats, les manifestations et tensions qui ont suivi ont conduit les autorités à suspendre l'internet mobile pendant 22 jours, rendant impossible toute communication efficace avec les

équipes déployées sur le terrain et les partenaires nationaux. Cette coupure, combinée aux restrictions de déplacement et au climat de crispation sociale, a paralysé l'organisation des ateliers, réunions et activités clés du projet. Par ailleurs, la période électorale étant particulièrement sensible, des consignes officielles nous ont été données de suspendre temporairement les interventions afin d'éviter toute interprétation politique de nos actions, compte tenu de la nature du projet, fondé sur l'inclusion et la gouvernance. À cela s'est ajouté un ralentissement administratif important : la formation du nouveau gouvernement, intervenue un mois après les élections, a retardé la prise de décision, l'approbation des mesures logistiques essentielles et la présentation du projet aux nouvelles autorités et aux responsables nouvellement désignés. L'ensemble de ces facteurs a entraîné un décalage significatif dans l'exécution des activités et justifie pleinement la demande de prolongation.

2. Installation d'ONU Femmes sur la mise en œuvre du projet en Mauritanie

Un défi supplémentaire a été le retard dans l'installation d'ONU Femmes en Mauritanie, agence dont la présence opérationnelle a été établie précisément à travers ce projet. Le recrutement de la chargée de mise en œuvre a été effective le 15 août 2024. Ce décalage a eu un impact au début sur la dynamique de collaboration inter-agences pour une approche intégrée entre l'ONUDC, l'UNFPA et ONU Femmes. Cela a aussi ralenti le démarrage de certaines actions. Mais ONU Femmes a pu accélérer la mise en œuvre des activités, les contrats avec les partenaires et pourra exécuter les quelques activités restantes et mieux accompagner les partenaires de mise en œuvre pendant la période de cette NCE

Stratégie pour surmonter les obstacles et accélérer la mise en œuvre complète

Pour faire face aux défis rencontrés, une stratégie d'accélération a été mise en œuvre. Celle-ci repose sur la rationalisation des procédures administratives et logistiques, notamment par l'instauration de circuits de validation plus rapides, le renforcement temporaire des équipes d'appui et la centralisation des outils de suivi, afin de garantir une exécution plus efficace des activités. Parallèlement, un suivi encore plus rapproché est prévu auprès des autorités et parties prenantes ressources.